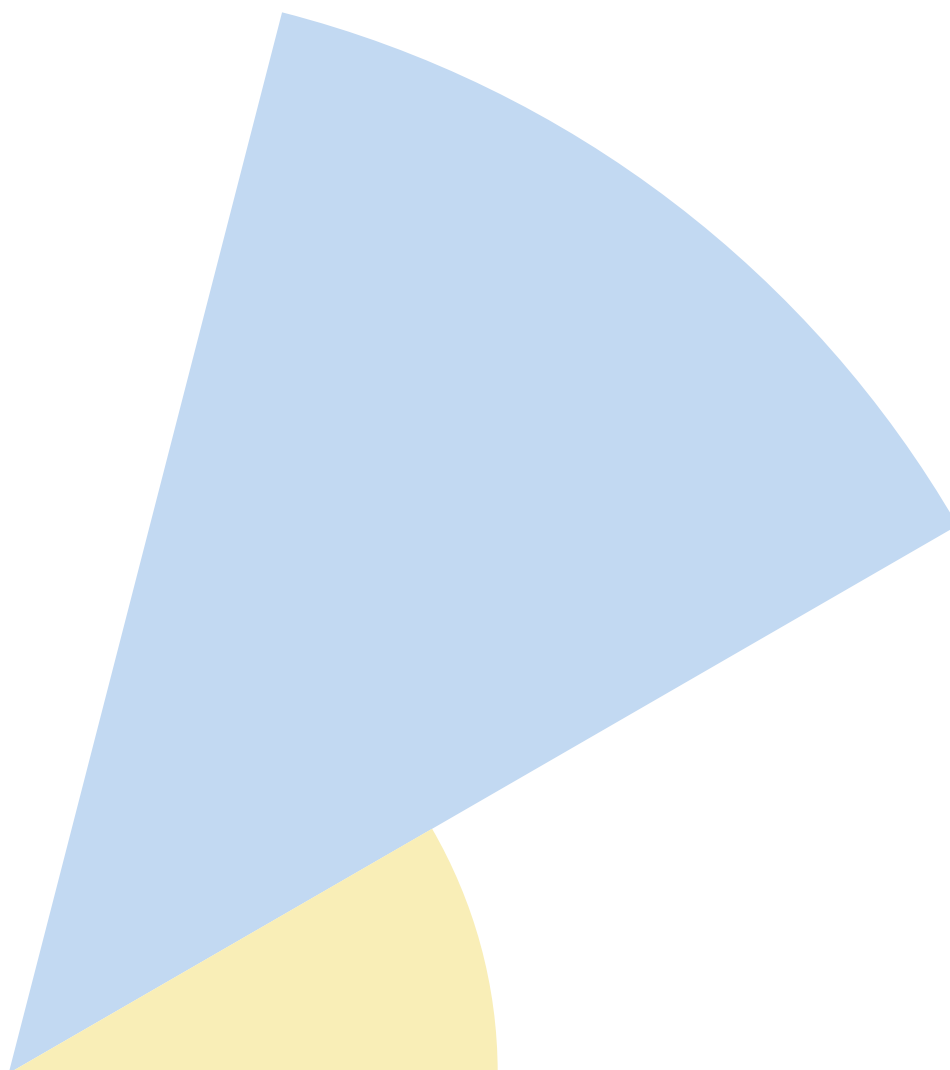


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

En lien avec ses différentes causes, la pauvreté recouvre des situations très diverses. Ainsi, six profils de ménages ont été établis en fonction de leur insertion dans l'emploi et leur statut d'occupation du logement. En Île-de-France, le profil majoritaire est celui des ménages pauvres insérés sur le marché du travail. À l'opposé, le profil minoritaire est celui de ménages qui sont propriétaires, mais sans emploi. En effet, la pauvreté concerne davantage les locataires, notamment ceux du parc locatif social, que les propriétaires. Les locataires franciliens disposant de revenus modestes doivent de plus faire face à la cherté des loyers.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté, réalisée au niveau national, a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains ont leur niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

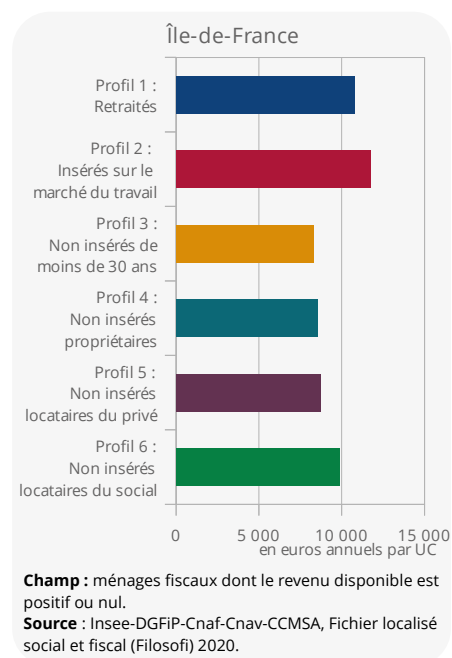
Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Île-de-France, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 18,3 % des ménages pauvres, soit 13,1 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, qualifié d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi-Smic par adulte. Cette catégorie représente 23,2 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (30,8 %) du fait de nombreuses familles avec enfant(s). Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil 3, qui représente 10,5 % des ménages pauvres, est concerné par des thématiques spécifiques, notamment

de formation et d'entrée sur le marché du travail.

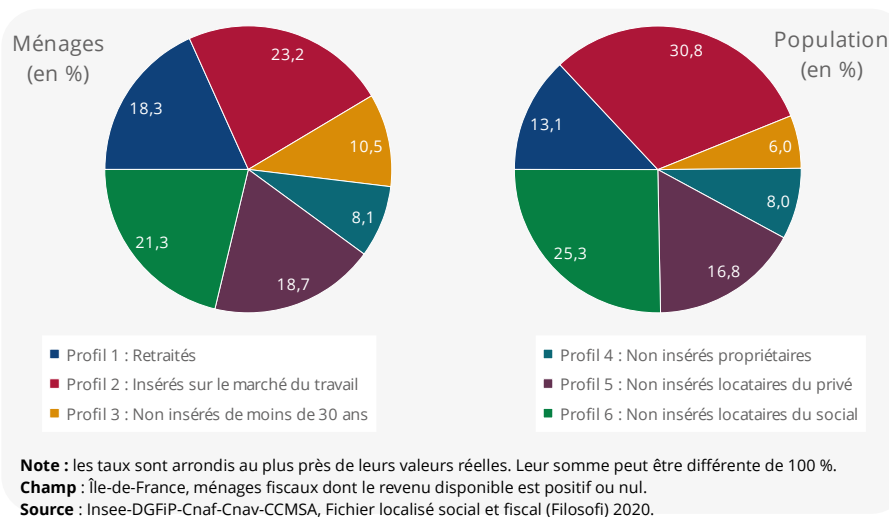
Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, sont distingués trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 8,1 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5) avec 18,7 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6) avec 21,3 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 48,7 % des enfants pauvres de la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (11 720 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (10 780 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal pour les ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi (8 320 euros annuels par UC).

▶ 1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région



▶ 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



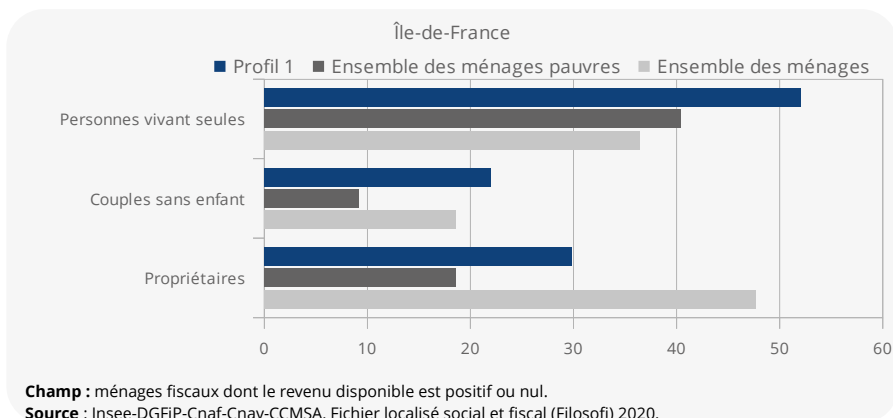
Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour lesquels la question de l'insertion sur le marché du travail ne se pose plus. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 73,0 % dans la région. Ils reposent peu sur les prestations sociales (autres que les retraites), relativement aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (52,0 % contre 40,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et des couples sans enfant (22,0 % contre 9,2 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 18,3 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 13,1 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement est plus fréquente dans ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1 (en %)



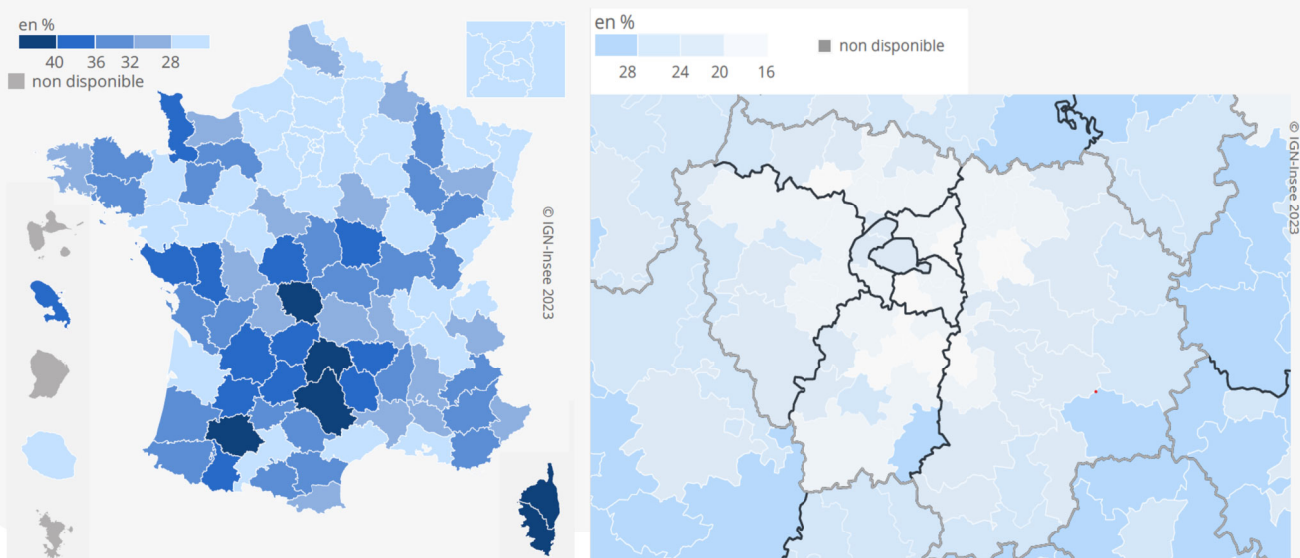
Au niveau national, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b**.

De manière générale, la part des retraités au sein de la région est la plus faible des régions métropolitaines (respectivement 15,6 % contre 21,6 %). De fait, l'Île-de-France est la région de France métropolitaine avec la plus faible proportion de retraités pauvres. La répartition de ces ménages retraités pauvres est assez homogène au sein de la région même si des disparités territoriales existent : ils se

rencontrent plus souvent dans la capitale, les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et les Yvelines. À l'opposé, le département de l'Essonne abrite proportionnellement moins de retraités pauvres que le reste de la région. C'est d'ailleurs le département où ce profil de ménages pauvres est le moins fréquent au niveau national.

À un niveau géographique plus fin, seules deux intercommunalités ont des taux supérieurs au niveau régional : les communautés de communes Bassée-Montois (32 %) et Deux Vallées (29 %) en Seine-et-Marne.

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département, EPCI ou EPT



Géographie EPCI ou EPT 2023

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

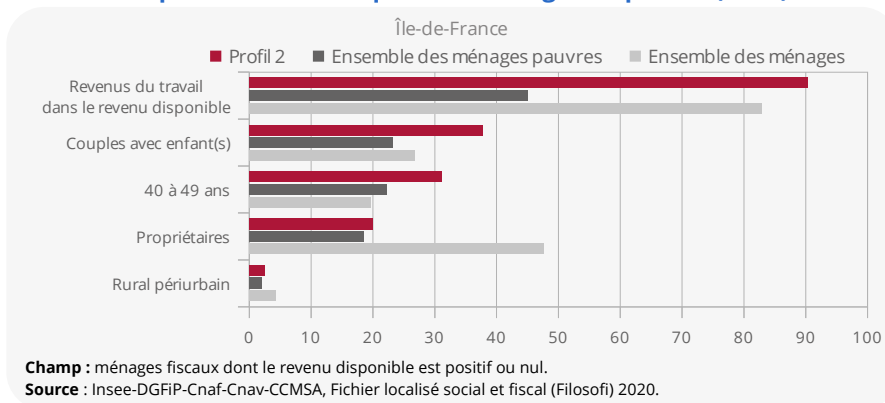
Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent, mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (90,4 %) est 2,0 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (45,0 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (37,7 % contre 23,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de 3 enfants ou plus. C'est, avec les non insérés dans l'emploi locataires, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (36,8 % des enfants pauvres de la région).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2 (en %)



logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la petite couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

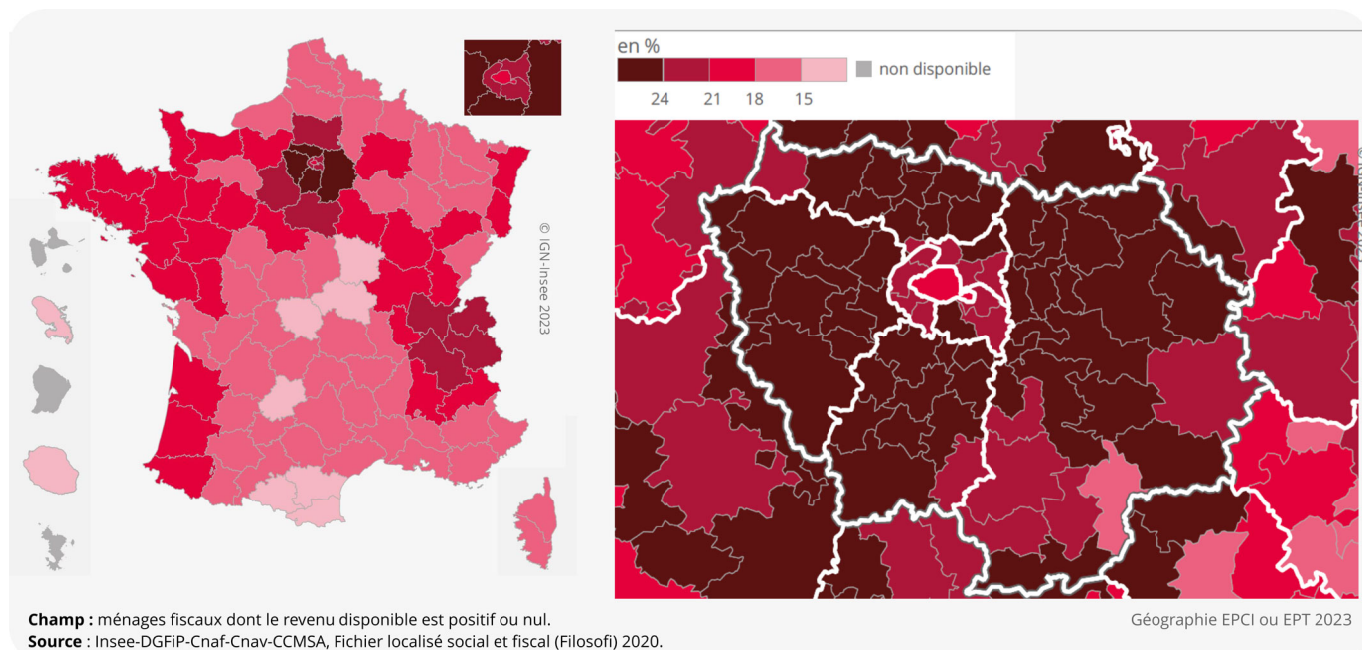
Hors métropole du Grand Paris (MGP), certains EPCI affichent des proportions très élevées avoisinant 30 %, par exemple les communautés de communes de Plaines & Monts de France en Seine-et-Marne, de Cœur

d'Yvelines ou encore de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération.

Au sein de la MGP, la part de ménages pauvres insérés est plus faible que dans le reste de la région, excepté dans les établissements publics territoriaux Grand-Orly Seine Bièvre et Paris Terres d'Envol où la part atteint 24 %. C'est à Paris que ce profil de pauvreté est le moins fréquent.

Les ménages pauvres insérés sont également moins présents au sud-est de la Seine-et-Marne (la communauté d'agglomération Pays de Fontainebleau 21% et la communauté de communes du Pays de Montereau 18 %).

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département, EPCI ou EPT



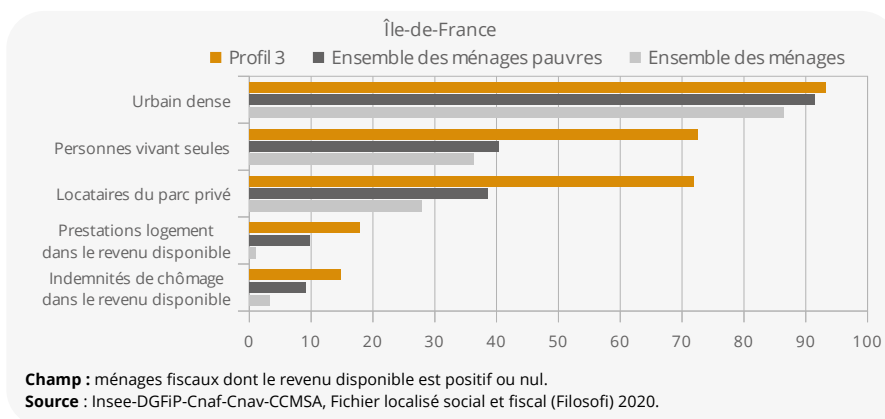
Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

Ce profil regroupe les ménages jeunes (référént fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (72,6 % contre 40,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (72,0 % contre 38,6 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (41,8 % du revenu disponible), essentiellement des *minima* sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (14,8 % du revenu disponible).

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3 (en %)



Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

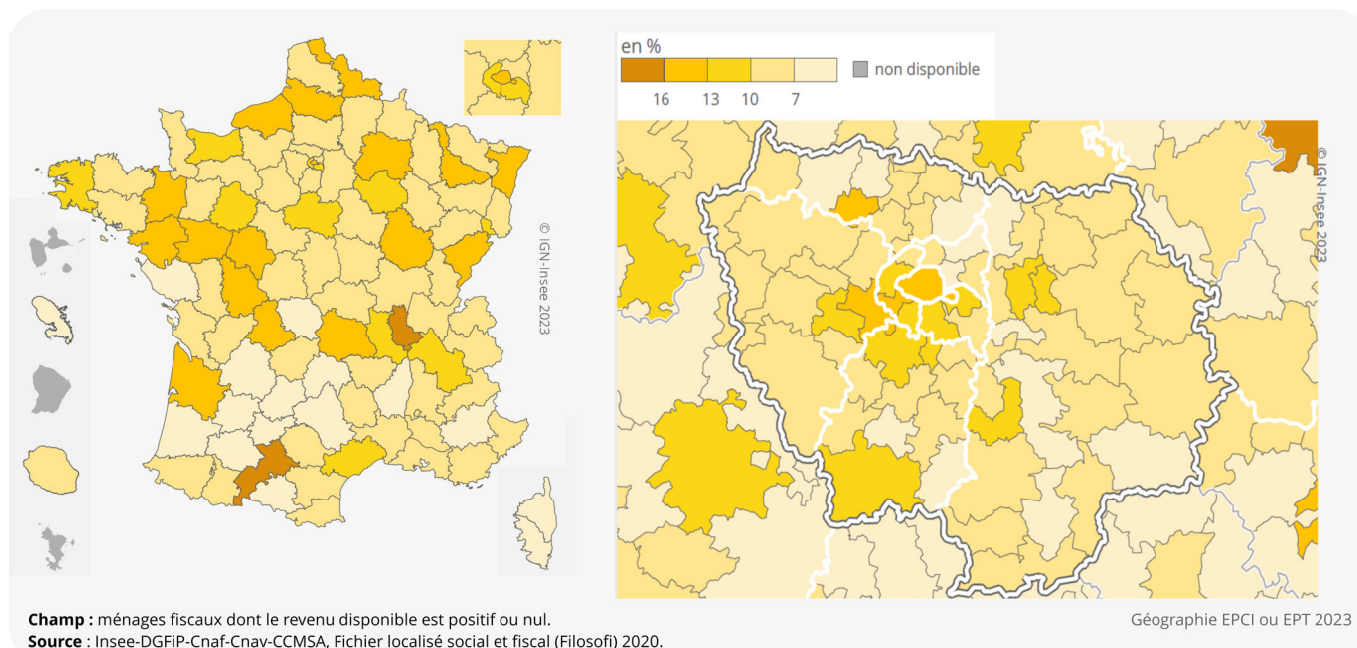
L'offre d'emploi et d'enseignement supérieur, plus importante dans le centre de la région, favorise l'installation temporaire ou durable des étudiants et jeunes actifs. La structure de logements y est également adaptée (plus de petits logements), ce qui fait de la capitale un territoire très attractif pour ces jeunes. Ainsi, la pauvreté des jeunes âgés de moins de 30 ans non insérés sur le marché du travail se retrouve principalement à Paris, où elle représente 15 % des ménages pauvres de la capitale, soit 4 points de plus qu'au niveau régional. Ce profil de pauvreté est également plus fréquent

dans les départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, mais dans des proportions à peine supérieures à la moyenne régionale.

À l'opposé, le département de la Seine-Saint-Denis est le moins concerné avec un taux inférieur à 8 %.

À un niveau géographique plus fin, cette forme de pauvreté est plus prégnante au sud-ouest de la capitale, particulièrement dans la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, la Ville de Paris et l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, ainsi que dans la CA de Cergy-Pontoise. Dans le reste de la région, la grande majorité des EPCI affichent des taux inférieurs à 10 %.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département, EPCI ou EPT



Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

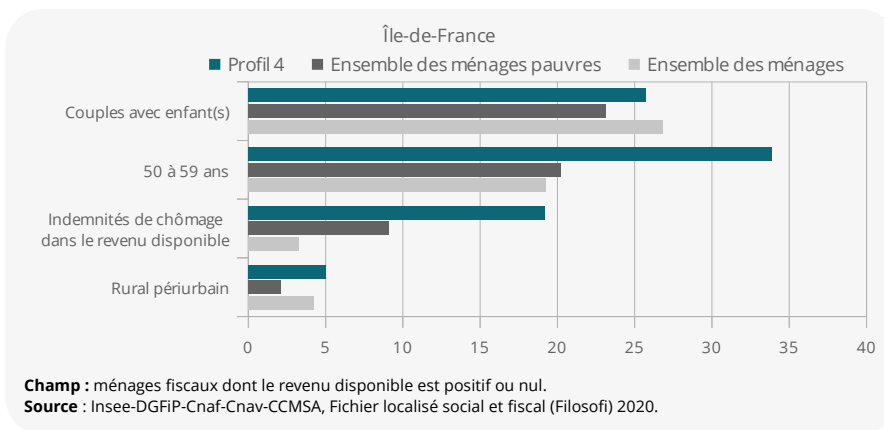
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé, avec 33,9 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (25,8 % contre 23,2 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 7,2 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) dont les revenus sont trop faibles pour être considérés comme « insérés dans l'emploi ». Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible (19,2 %).

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (5,0 %) que l'ensemble des ménages pauvres (2,1 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au sud et à l'ouest du

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4 (en %)



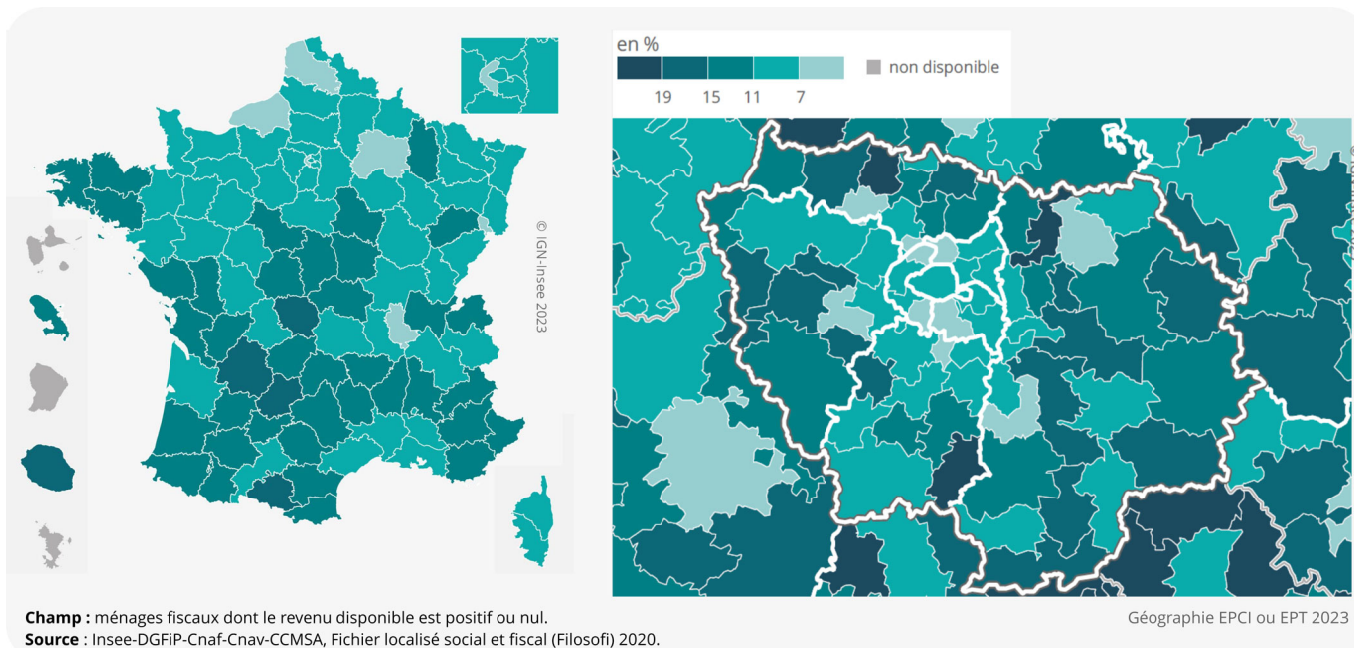
Massif central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

Au sein de la région, les propriétaires non insérés pauvres sont moins présents dans le cœur de la région, où les propriétaires sont moins nombreux. En revanche, ils le sont plus en Seine-et-Marne et dans le nord du Val-d'Oise, dans des territoires moins denses et où le coût du logement est moins élevé que dans le reste de la région. À un niveau géographique plus fin, cette forme de pauvreté se retrouve plus fréquemment dans les EPCI formant un croissant autour de la petite couronne à l'est, mais

également dans le nord-ouest aux franges de la région. Ainsi, la part des propriétaires non insérés pauvres atteint ou dépasse les 19 % dans trois communautés de communes situées aux franges de la région.

À l'inverse, ce profil de pauvreté touche moins de 7 % des ménages pauvres dans quatre établissements publics territoriaux, Plaine Commune et Boucle Nord de Seine au nord de Paris, et Vallée Sud - Grand Paris et Grand-Orly Seine Bièvre au sud. En dehors de la métropole du Grand Paris, cela concerne seulement quatre EPCI à dominante urbaine.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département, EPCI ou EPT



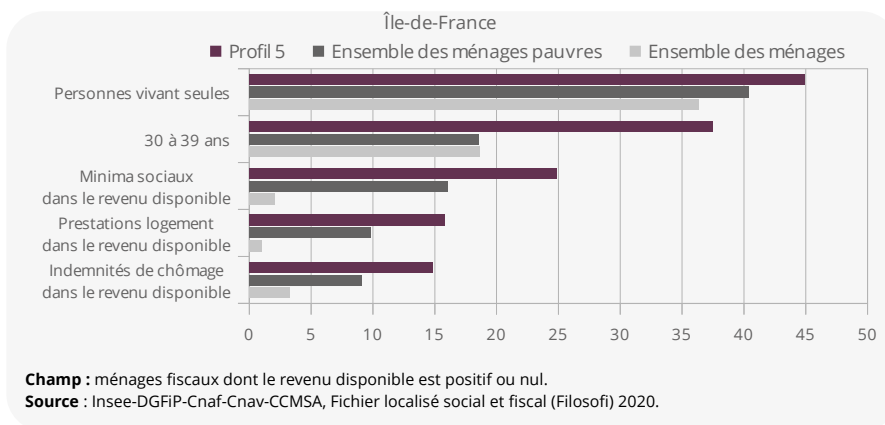
Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (37,5 % contre 18,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) ▶ **figure 6a**.

45,0 % des ménages de ce profil sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 16,7 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des *minima* sociaux (24,9 % contre 16,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (14,8 % contre 9,1 %) et des prestations logement (15,8 % contre 9,8 %). Par ailleurs, 31,6 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5 (en %)



Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse, et outre-mer en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

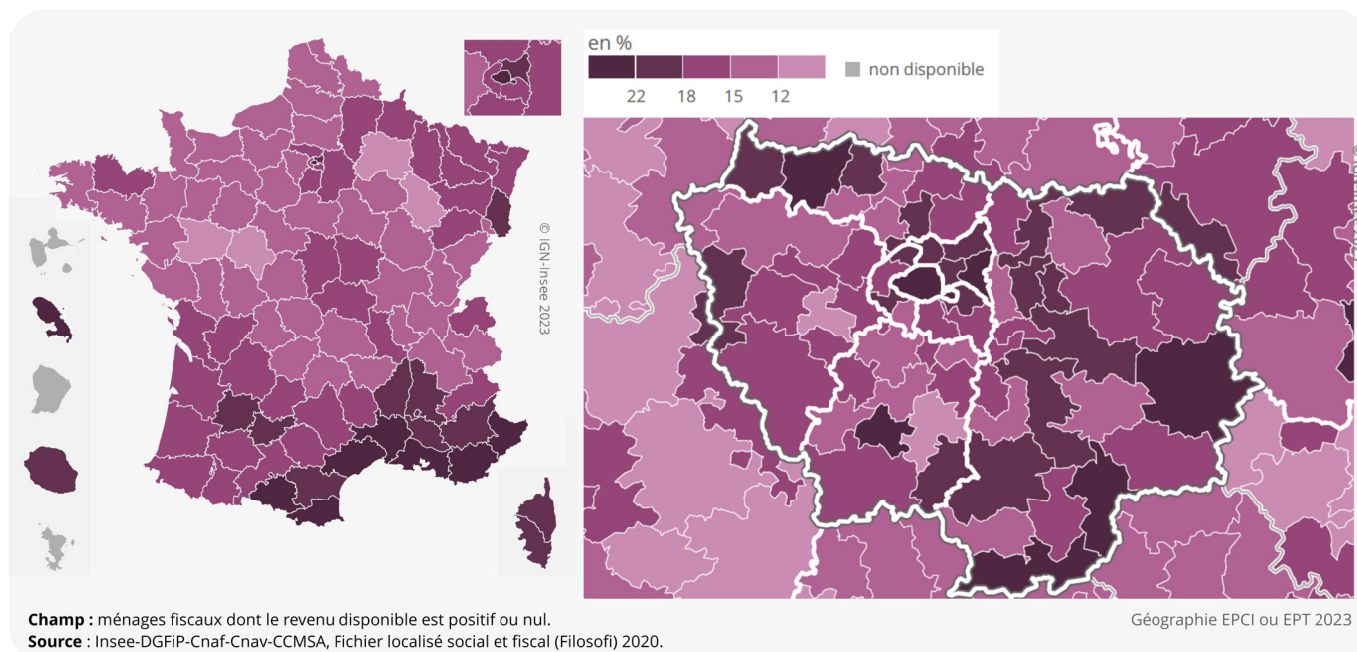
Les logements du parc locatif privé sont en grande majorité de petits logements, situés notamment à Paris et en petite couronne. Présents également en grande couronne, ces logements ont une superficie plus importante afin d'accueillir des couples avec enfant(s). Le montant des loyers dépend principalement de la taille du logement, mais également de sa localisation. Globalement, plus les logements sont loin du centre de l'agglomération, moins les loyers sont élevés. Cependant, dans ce type de parc locatif, malgré les aides,

les taux d'effort restent très importants pour les locataires.

Ainsi, au sein de la région, la part de ce profil de ménages pauvres est surreprésenté dans la capitale, mais aussi en Seine-Saint-Denis.

À l'opposé, c'est dans les Yvelines que le poids de ces ménages pauvres est le plus faible. À un échelon plus local, cette forme de pauvreté est plus présente dans les communautés de communes du Pays de Montereau et du Gâtinais Val-de-Loing en Seine-et-Marne, celles du Vexin Centre dans le Val-d'Oise ou encore à Paris et dans l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est à l'est de Paris.

▶ 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département, EPCI ou EPT



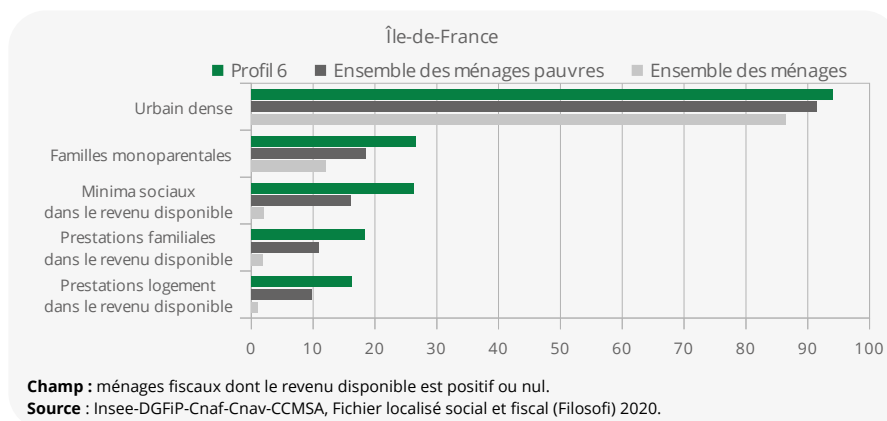
Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 31,9 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfant(s), notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 26,6 % des ménages de ce profil, contre 18,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 94,0 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 91,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 26,3 % de *minima* sociaux (contre 16,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 18,4 % de prestations familiales (10,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 16,2 % de prestations logement (9,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6 (en %)



Ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du nord et de l'est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France ▶ **figure 7b**.

Le niveau de ressources étant déterminant dans l'attribution d'un logement social, cela induit mécaniquement un taux plus élevé de ménages modestes dans ce type de parc locatif. Parmi les ménages non insérés, les locataires du social représentent la part la plus importante. Comme au niveau national, ces logements sociaux sont principalement implantés dans les territoires urbains denses où la

présence de quartiers de la politique de la ville est importante.

Ainsi, on observe une plus forte concentration de ce profil de pauvreté dans l'unité urbaine de Paris, excepté à Paris et dans l'établissement public territorial de Grand Paris Seine Ouest. Cependant, dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements de Paris, où le parc social est important, la part de ces ménages non insérés sur le marché de l'emploi est supérieure à la moyenne régionale. Cette forme de pauvreté se retrouve toutefois dans certains espaces moins denses situés aux franges de la région, tels que les communautés de communes du Haut Val-d'Oise et du Pays de Nemours en Seine-et-Marne. ●

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département, EPCI ou EPT

